



Photo Depierre.

*Damalisques au pâturage sur les bords d'une mare temporaire
(Parc National de Waza).*

PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE DU CAMEROUN

par

D. DEPIERRE

Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et Forêts

Zacharie OLE

Ingénieur civil des Eaux et Forêts

RESUMEN

LOS PARQUES NACIONALES Y RESERVAS DE FAUNA DEL CAMERUN

Los autores tratan de demostrar que, por razones ecológicas e históricas, el Camerún es uno de los países de Africa de lengua francesa en los cuales la protección de la fauna se encuentra en su mayor punto de desarrollo, si se juzga por la superficie total de los Parques Nacionales y Reservas de Fauna.

Al haber visitado cada Parque y cada Fauna, los autores establecen respecto a cada uno un juicio de valor por lo que se refiere a sus principales características (densidad de la fauna, infraestructura turística, policía de vigilancia de la caza, etc.).

Los autores comprueban, acto seguido, que existen problemas específicos, unos relativos a los Parques Nacionales y Reservas de Fauna de sabana y otros relacionados con los Parques Nacionales y Reservas de Fauna de bosque : si por un lado, puede decirse que se han tomado ya buenas costumbres en el norte del Camerún, no puede afirmarse lo mismo por lo que se refiere a la zona forestal.

La salvaguardia y protección de un capital inestimable depende de la rapidez de aplicación de las medidas preconizadas.

SUMMARY

THE NATIONAL PARKS AND GAME RESERVES OF CAMEROUN

The authors show that for ecological and historical reasons Cameroun is one of the most advanced of French-speaking African countries where the protection of fauna is concerned, if we judge by the total area of National Parks and Game Reserves.

Following a visit to each Park and Reserve, they assess them in terms of their principal characteristics (density of fauna, touristic infrastructure, game wardens, etc.).

They note the existence of specific problems, some relating to Parks and Reserves in the savannah, others to Parks and Reserves in the forests. Though satisfactory measures have been taken in Northern Cameroun, the same cannot be said of the forest zone.

They consider that the safeguarding of a capital asset of inestimable value depends on the rapidity of application of the measures advocated.

AVANT-PROPOS

S'étendant du 2° au 13° de latitude Nord, le Cameroun présente une telle diversité dans son relief, ses sols, ses climats, son hydrologie qu'on a pu dire de lui qu'il était une Afrique en réduction.

La variété des écosystèmes se traduit ainsi par une faune terrestre et aquatique extraordinairement diversifiée de par le nombre des niches écologiques.

Le Cameroun présente donc toute la gamme des mammifères sauvages et des oiseaux de la forêt

dense sempervirente aux formations sahéliennes en passant par la forêt semi-décidue et de nombreuses formes de savane.

Il possède, de ce fait, un capital cynégétique dont peu de pays africains peuvent s'enorgueillir, et il était logique à ce titre que les diverses instances ayant eu à s'occuper de la protection de la nature aient songé à créer et protéger des sanctuaires sur l'ensemble de son territoire.

IMPORTANCE DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE

Au total 5 Parcs Nationaux et 6 Réserves de faune ont été créés au Cameroun. Ils totalisent 1.831.000 ha représentant 3,9 % du territoire national.

Le tableau ci-joint (p. 6) qui permet de comparer les pourcentages des surfaces mises en réserve par rapport au territoire national des principaux pays (ces pourcentages traduisant en quelque sorte

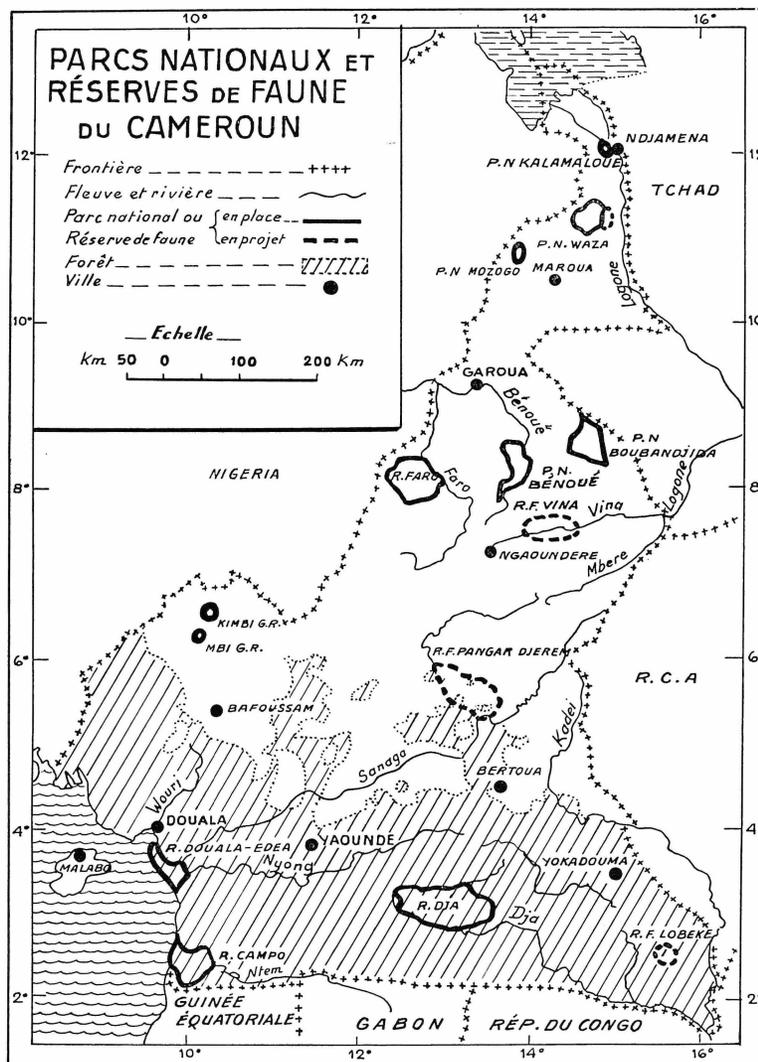
« l'intensité » de l'effort accompli dans le domaine de la protection de la faune) appelle les commentaires suivants :

1) A l'échelle mondiale, on constate la supériorité indiscutable des pays africains en général pour la protection de la faune. Si certains pays d'Europe ou d'Asie, tels la Grande-Bretagne ou le Japon semblent pouvoir rivaliser avec ceux-ci, les chiffres

ne sont pas tout à fait comparables car certaines Réserves ou Parcs Nationaux de ces pays concernent exclusivement la protection de la flore ou de certains sites. Par ailleurs, il faudrait être sûr que l'ensemble des zones protégées fasse l'objet d'une surveillance identique, ce qui paraît une hypothèse osée. Il est de toute façon logique que les chiffres concernant les pays de vieille colonisation humaine soient les plus faibles, le mouvement de protection de la nature et de la faune en particulier étant un phénomène récent n'ayant véritablement pris son essor qu'au début du xx^e siècle.

2) Parmi les pays d'Afrique Noire, mention spéciale doit être faite pour les pays d'Afrique de l'Est, entre autres le Kenya, la Zambie et la Rhodésie. Mais la création de tels sanctuaires est d'autant plus facile que la pression démographique est moins forte. Il faut aussi reconnaître que le tempérament anglo-saxon est très différent du tempérament latin en matière faunique.

3) Parmi les pays d'Afrique francophone, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire viennent largement en tête. La cause en est certes historique, la création des réserves de faune ayant été souvent fonction du dynamisme du service forestier de l'époque. Mais ces chiffres traduisent aussi la volonté délibérée des Gouvernements de ces pays de protéger une faune qu'ils savent fort malmenée sur le reste de leur territoire national.



statuts de ces Réserves résultent des définitions suivantes :

HISTORIQUE ET STATUTS

Le tableau 2 (p. 7) montre qu'en dehors des Kimbi River et Mbi Grater Game Reserve, toutes les Réserves de faune ont été créées par des arrêtés du Haut Commissaire de la République Française au Cameroun de 1932 à 1950. Mais ce n'est qu'après l'indépendance que furent créées les deux premières Réserves citées, de même que furent transformées en Parcs Nationaux par arrêté du Secrétaire d'Etat au Développement Rural les cinq Réserves les plus septentrionales en même temps que les plus vastes étaient dotées de l'équipement touristique de base nécessaire.

Le Cameroun étant l'un des 41 pays co-signataires de la Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (1969), les

Le Parc National désigne une aire,

- placée sous le contrôle de l'Etat et dont les limites ne peuvent être changées sauf par l'autorité législative compétente,

- exclusivement destinée à la propagation, la conservation et l'aménagement de la végétation et des populations d'animaux sauvages, ainsi qu'à la protection des sites dans l'intérêt et pour la récréation du public,

- dans laquelle l'abattage, la chasse et la capture d'animaux et la destruction ou la collecte des plantes sont interdits sauf pour des raisons scientifiques ou pour les besoins de l'aménagement, et à condition que de telles opérations aient lieu sous la direction et le contrôle de l'autorité compétente.

**1. — COMPARAISON DE LA SUPERFICIE DES PARCS NATIONAUX
ET RÉSERVES DE FAUNE DE QUELQUES PAYS PAR RAPPORT
A LA SUPERFICIE DE LEUR TERRITOIRE NATIONAL**

Pays	Superficie territoire national en km ²	Superficie des PN + RI ¹ en ha	Pourcentage %
Grande-Bretagne.....	244.000	970.000	4,0
Pays-Bas	34.000	60.000	1,5
France	550.000	671.640	1,2
Tchécoslovaquie	127.830	144.000	1,1
URSS	22.400.000	6.315.880	0,3
USA	9.385.000	8.314.000	1,0
Mexique	1.969.000	1.011.750	0,5
Brésil	8.512.000	321.960	0,0
Japon	369.000	1.564.000	4,2
Thaïlande	531.500	561.630	1,1
Inde	3.268.000	1.451.900	0,4
Australie	7.704.000	1.458.680	0,2
Maroc	450.000	36.780	0,1
Cameroun	475.000	1.831.000	3,9
Centre Afrique (1)	617.000	1.270.700	2,1
Côte d'Ivoire	322.500	1.394.100	4,3
Gabon	267.000	244.800	0,9
Haute-Volta (1)	274.000	586.500	2,1
Madagascar	592.000	497.480	0,8
Mali	1.250.000	543.000	0,4
Niger	1.180.000	330.000	0,3
Sénégal	201.300	250.000	1,2
Tchad	1.300.000	895.500	0,7
Zaire	2.344.000	2.584.000	1,1
Kenya	583.000	8.784.000	15,1
Ouganda	243.000	715.100	2,9
Rhodésie	389.000	1.514.600	3,9
Tanzanie	937.000	1.905.500	2,0
Zambie	746.000	4.399.500	5,9
Afrique du Sud	1.223.600	3.393.720	2,8

(1) N'ont pas été incluses dans ce tableau les Réserves de faune où la chasse est ouverte aux titulaires de permis, ce qui correspond aux zones cynégétiques du Cameroun.

La Réserve de faune désigne une aire,
— mise à part pour la conservation, l'aménagement et la propagation de la vie animale sauvage, ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat,
— dans laquelle la chasse, l'abattage ou la capture de la faune sont interdits, sauf pour les

autorités de la Réserve ou sous leur contrôle,
— où l'habitation et les autres activités humaines sont réglementées ou interdites.

Nous verrons ci-après qu'en ce qui concerne les Réserves de faune tout au moins, les buts proposés par cette convention ne sont pas encore atteints.

**ÉTUDE SPÉCIFIQUE DES RÉSERVES
DE FORÊT**

Trois Réserves de faune méritent une étude un peu plus approfondie pour leur superficie et leur intérêt immédiat ou à venir.

Du Sud au Nord, citons :

La Réserve de faune de Campo.

Avant toute observation, il est essentiel de rappeler qu'une réserve n'est prospère et rentable que si :

1) elle est naturellement un lieu d'élection d'une faune nombreuse et diversifiée,

2) elle est assez étendue et protégée le plus possible par des limites naturelles,

3) elle n'est pas menacée par l'homme qui, soit besoin, soit passion, est l'ennemi le plus redoutable de la faune.

2. — PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE DU CAMEROUN
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

Dénomination	Superficie ha	Formations végétales	Date création		Aménagement touristique			Personnel surveillance		Observations
			RF	PN	km pistes	Nbre camp	Nbre lits	Conserveur	Gardes	
PN Kalamaloué	5.400	Steppes à épineux dont <i>Balanites aegyptiaca</i> , <i>Zizyphus</i> , <i>Acacia albida</i> , divers acacias	1947	1972	15	1	4	1	6	
PN Mozogo-Bokoro	1.400		1932	1968	0	0	0	0	2	Ancienne réserve forestière transformée en Parc National
PN Waza	170.000	Partie steppe à épineux et partie Yaérés = prairies inondées en saison des pluies formées d' <i>Hyparrhenia</i> et <i>Vetiveria</i>	1934	1968	600	1	110	1	18	Absence de relief en dehors des trois rochers de Waza
PN Bouba-Njida	220.000	Savanes arborées ou boisées à <i>Isoberlinia</i> , <i>Anogeissus schimperi</i> . Quelques peuplements de <i>Monotes kerslingii</i> . Savanes arbustives à <i>Terminalia</i> , <i>Boswellia</i> , <i>Poupartia birrea</i> , <i>Prosopis africana</i>	1947	1968	400	1	32	1	10	Seul parc renfermant le rhinocéros noir
PN Bénoué	180.000		1932	1968	260	1	44	1	8	5 camp totalisant 24 lits desservent les zones cynégétiques entourant le PN
RF Faro	330.000		1932		0	1	4	1	5	A transformer rapidement en PN
Kimbi River GR	5.360	Savanes (<i>Pennisetum purpureum</i> et <i>Imperata cylindrica</i>) arbustives (<i>Bridelia ferruginea</i> , <i>Annona senegalensis</i>)	1964		10	1	16	0	2	
Mbi Grater GR	370	Forêt de l'étage montagnard avec des guttifères	1964		0	0	0	0	1	
RF Douala-Edea	160.000	Partie mangrove (<i>Rhizophora</i>) Partie forêt dense humide sempervirente à <i>Sacoglottis gabonensis</i> et <i>Lophira alata</i>	1932		0	0	0	0	0	Originalité de la flore, de la faune terrestre (chevrotain) et aquatique (lamantin)
RF Dja	526.000	Forêt dense humide sempervirente congolaise à Sapotacées	1950		0	0	0	0	0	Fort malmenée sur ses façades septentrionales
RF Campo	233.000	Fourrés arbustifs littoraux — forêt dense humide sempervirente atlantique de basse altitude et de moyenne altitude (légumineuses).	1932		300	0	0	0	1	Très menacée (Exploitation forestière par la Société Forestière de Campo)
	1.831.000									

Ces conditions, à l'origine, étaient toutes réunies dans la Réserve de Campo.

1) Une faune, variée et abondante, en parfait équilibre avec le milieu dans lequel elle évoluait.

2) Le choix judicieux de l'emplacement de cette Réserve par l'importance de ses limites naturelles : au Nord la Lobé, à l'Ouest la côte Atlantique, au Sud le Ntem.

3) Une réserve faiblement peuplée : les quelques agglomérations préalablement existantes étaient essentiellement les villages des pêcheurs de la côte Atlantique ou de petits villages situés sur la piste Campo-Nko'olong dont les habitants agriculteurs ne complétaient le menu familial par de la viande de chasse qu'avec sagesse, ce qui devait approximative-

ment correspondre à l'accroissement du capital cynégétique du pourtour de leur village.

Le choix de cette Réserve dont la surface atteint 233.000 ha et qui constituait le plus beau refuge de la faune de forêt après la Réserve du Dja était donc tout à l'honneur du service des Eaux et Forêts.

Or actuellement ces conditions ne sont plus : la situation s'est considérablement détériorée. Deux faits essentiels expliquent cette détérioration :

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE :

La concession forestière accordée à l'Hassan Forestière de Campo pour une longue durée (vingt ans) a provoqué la mise en place d'une infrastructure importante et surtout l'arrivée d'un

personnel permanent totalisant plus de 300 personnes.

Cette infrastructure provoque sans conteste un appauvrissement de la faune par des effets cumulés.

— Elle constitue en premier lieu d'excellentes voies de pénétration aux chasseurs de toutes catégories.

Déjà les prospecteurs piègent : rares sont les équipes de bûcherons ou de conducteurs d'engins ne possédant pas une arme et les pistes de débarquement sont autant de sentiers tout tracés pour les habitants des villages qui vont à la chasse. Enfin les pistes qui servent à l'évacuation des bois servent aussi au transfert par voiture et par camion de la viande de chasse des gros animaux tels les éléphants et les buffles. Qui plus est, ces axes routiers favorisent l'installation de nouvelles cases dont les occupants ne font qu'accroître la pression cynégétique.

— Elle modifie aussi le biotope.

En effet, même si le nombre d'arbres exploités à l'hectare est faible, l'exploitation et le débardage des grumes provoquent des trouées importantes favorisant le recrû d'essences de lumière (parasoliers, fromagers...) poussant vite et généralement moins favorables au maintien des espèces fauniques, qu'elles soient terrestres ou arboricoles.

— Elle provoque l'implantation de nouvelles cases le long des pistes, cause de recul de la forêt par l'installation des cultures vivrières ou industrielles.

— Elle occupe un personnel important dont le salaire moyen est relativement élevé, source de débouchés aux produits locaux. La faune paye de ce fait un lourd tribut d'autant que l'élevage villageois est peu conséquent. Les troupeaux de bœufs se rendant au Gabon n'empruntent pas l'itinéraire côtier et la pêche maritime ou fluviale est encore insuffisamment développée. A tel point que certains villages ont pratiquement délaissé les cultures pour se consacrer à la seule pratique de la chasse.

L'IMPLANTATION HUMAINE :

La création d'un axe permanent Kribi-Campo a provoqué le développement de la Sous-Préfecture de Campo, l'installation de nouveaux villages le long des routes, c'est-à-dire l'augmentation de la population à l'intérieur de la Réserve.

Or tout le monde sait que la présence humaine est incompatible avec le maintien de la faune : une fois de plus le fait est vérifié dans cette Réserve où toute faune a pratiquement disparu dans un rayon de 10 km autour de chaque village. Des pêcheurs habitant Maan, nouveau village situé entre Akak et Nko'olong nous ont avoué parcourir 20 km à bicyclette pour aller tendre leurs pièges !

Si l'extension de l'infrastructure routière est nécessaire au développement économique voire touristique de l'endroit, elle n'en constitue pas

moins un élément essentiel de la disparition de la faune. C'est tellement vrai que la viande de chasse très abondante sur le marché de Kribi il y a une dizaine d'années est actuellement pratiquement introuvable dans cette localité !

Dans l'état actuel des choses, non seulement tout le monde chasse pour améliorer le menu familial, mais certaines familles ne vivent que de la chasse.

La pratique de la chasse ouvertement, sans permis, très souvent à l'aide de moyens totalement interdits par la réglementation en vigueur (chasse de nuit, piégeage avec cables en acier) est passée dans les mœurs et s'est érigée en système légal.

Aussi la faune s'est-elle considérablement raréfiée dans tous les secteurs exploités.

Un espoir aurait pu subsister en ce qui concerne la protection des gros mammifères. Malheureusement la valeur de la viande de chasse et surtout le prix de l'ivoire font que depuis quelques années a sévi un abattage inconsidéré des buffles et des éléphants. Cet abattage provient parfois du fait que les autorisations de battue sont délivrées par des personnes n'ayant pas ce pouvoir.

Il est donc désormais impossible de maintenir le statut de Réserve à la superficie actuellement considérée comme réserve de faune.

Il serait osé, sinon ridicule, de prétendre donner à une réserve de faune la priorité des priorités. C'est à l'Etat qu'il convient de les fixer. Il est normal que, dans certains cas, l'exploitation forestière et dans tous les cas l'implantation humaine, les routes qui permettent un développement économique et suppriment l'isolement prennent le pas dans les considérations gouvernementales.

Si donc il apparaît qu'on ne puisse revenir en arrière, si la protection de la faune, dans les conditions actuelles, doit entraîner des dépenses considérables et une répression qui heurterait profondément les populations du lieu, on ne peut envisager que deux solutions :

1) la première consiste à réduire la superficie de la réserve (*),

2) la seconde, plus brutale mais sans doute plus réaliste, serait le déclassement de la Réserve de Campo. Elle laisserait des regrets sans doute, mais elle permettrait de reporter tous les efforts et les moyens financiers dans une autre région plus propice à la sauvegarde de la faune.

Une dernière conclusion s'impose : l'exploitation forestière est à l'heure actuelle incompatible avec le maintien de la faune.

Aussi à un moment où l'on envisage un accroissement de la production ligneuse, il s'avère opportun d'étudier avec soin la délimitation des concessions accordées.

(*) Mais une telle réserve de petite surface, difficile d'accès n'aurait plus guère qu'un rôle scientifique.

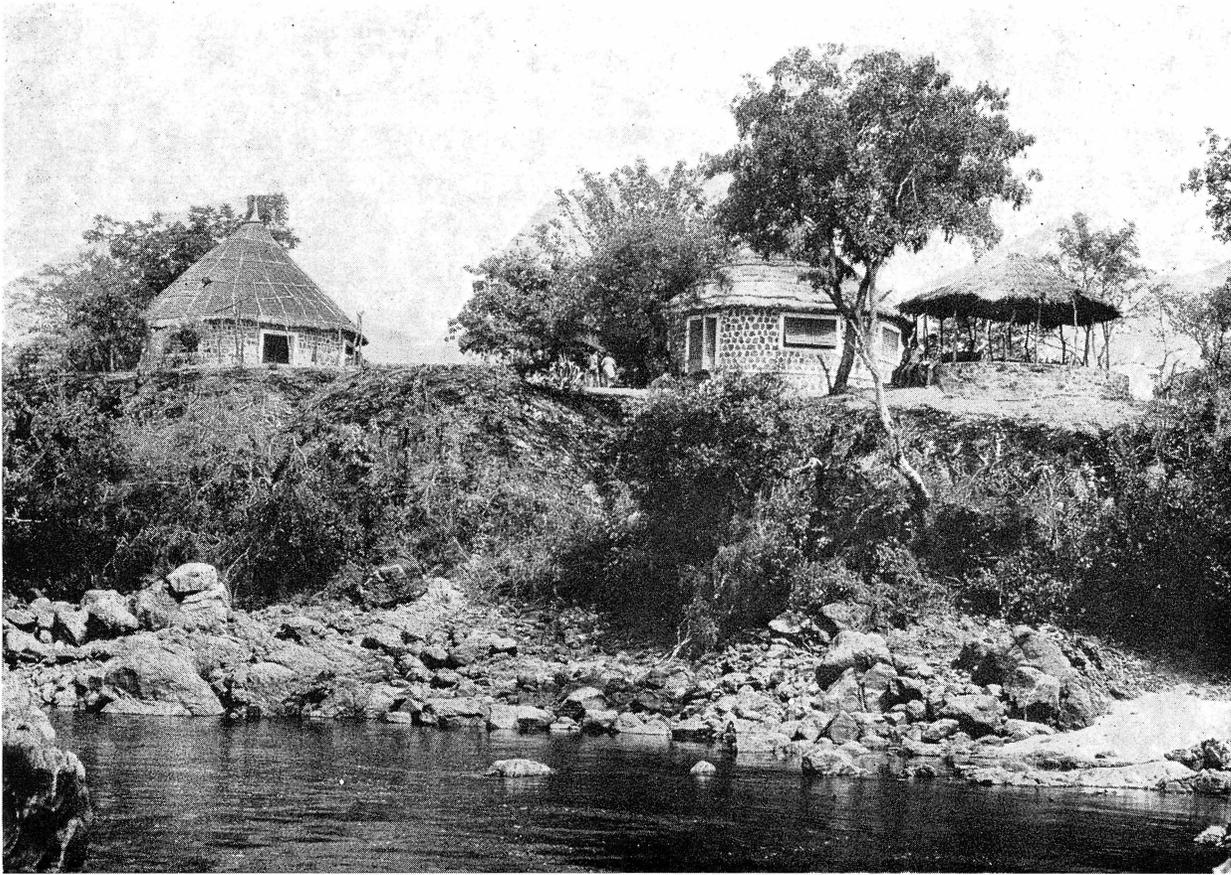


Photo Depierre.

*Le campement touristique du camp du Grand Capitaine
(Parc National de la Bénoué).*

La Réserve de faune du Dja.

Cette réserve est la plus grande Réserve du Cameroun — 500.000 ha — mais aussi la plus mal connue. La majeure partie de sa surface est constituée par une admirable forêt primaire dont nombre d'essences sont remarquables par leur hauteur ou la rectitude de leur fût (Moabi, Sapelli, Fraké, Ayous). Quelques flots de forêt secondaire se rencontrent le long de ses limites ouest et nord où l'on retrouve même la trace de villages abandonnés.

Le Dja constituant au sud une excellente barrière difficile à franchir et surtout relativement éloignée des plus proches villages, on peut affirmer que la faune est encore abondante dans la partie méridionale de la Réserve. Parmi les espèces vues dans cette Réserve ou dont les traces ont été relevées, citons l'éléphant, le bongo, le situngua, les céphalophes bleus, à bande dorsale noire et à dos jaune, le buffle et le gorille, ces deux dernières espèces ne se rencontrent qu'au sud et à l'est de la Réserve. Il convient d'y ajouter onze espèces de primates dont le chimpanzé.

Cependant malgré l'absence totale de pistes, cette Réserve est fort malmenée sur ses limites ouest, nord et nord-est, c'est-à-dire là où sont installés les villages. La chasse intense à laquelle se livrent les populations est telle que la faune s'est considérablement raréfiée à proximité des villages dans un rayon minimum de 15 km. Mais à l'intérieur même de la Réserve elle court aussi un grave danger du fait des expéditions de chasseurs qui chassent pour la viande ou l'ivoire.

C'est pourquoi il est urgent de prendre les mesures qui s'imposent et qui permettent de sauver cette faune remarquable.

Outre l'aspect de la surveillance dont nous reparlerons plus loin, il serait rationnel de transformer cette Réserve en Parc National. En effet, même si les méthodes permettant la vision en forêt ne sont pas encore au point, les arguments en faveur d'un tel classement sont les suivants :

a) Les formations végétales situées à l'intérieur de la Réserve du Dja constituent une transition entre les forêts du littoral et celles du bassin du

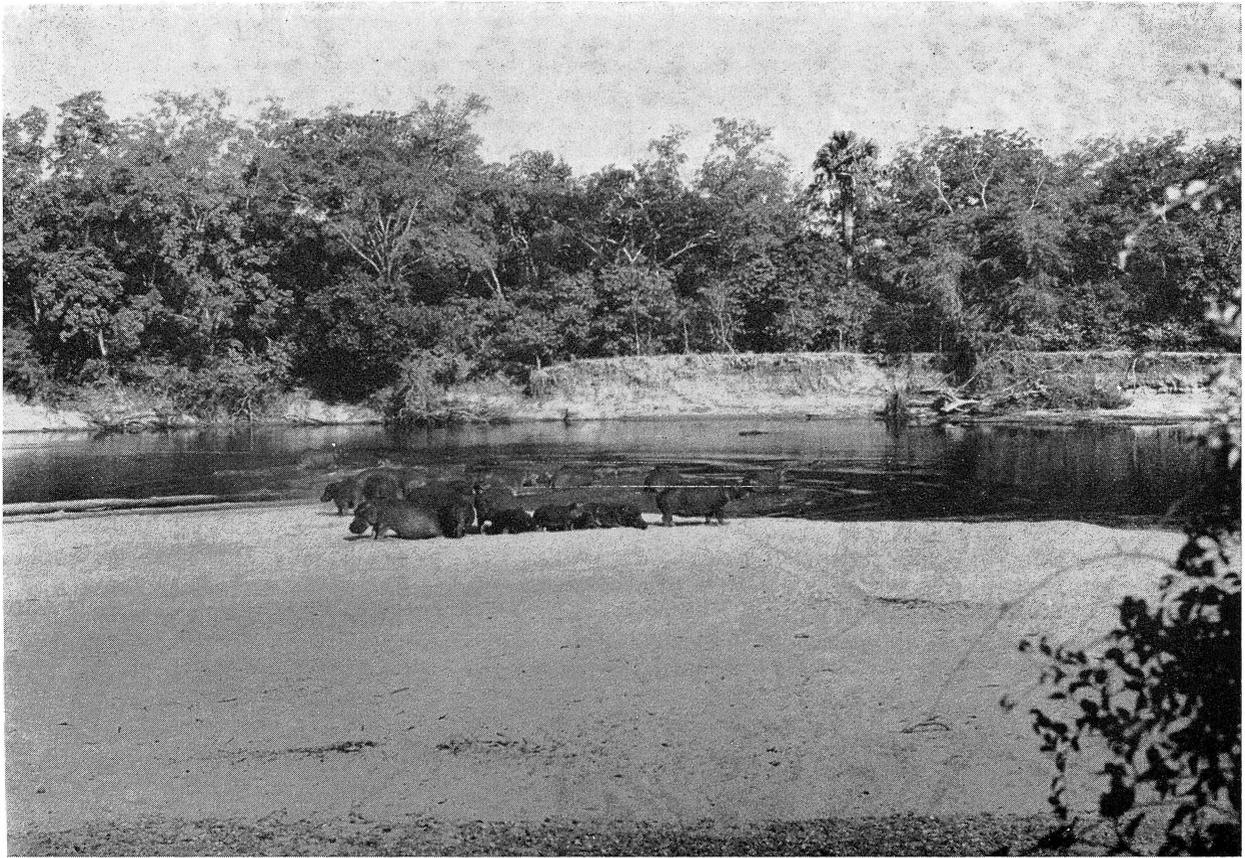


Photo Depierre.

*Groupe d'hippopotames se reposant sur les bords du Faro
(Réserve de faune du Faro).*

Congo. Et le Dja est un magnifique cours d'eau dont la descente en pirogue peut constituer un point fort de l'attrait touristique.

b) La surface de la Réserve est telle qu'elle permet de renfermer des populations viables.

c) La situation de cette réserve est excellente puisque proche des plus grandes agglomérations du Cameroun.

d) Les saisons sèches en cette zone ont lieu en décembre-janvier et juillet-août, c'est-à-dire correspondent aux saisons touristiques européennes. A cette époque d'ailleurs le climat est suffisamment bon pour ne pas avoir besoin de procéder à des installations d'air conditionné.

e) Cette réserve possède le potentiel faunistique nécessaire pour en faire un Parc de valeur. Mais le temps est en ce domaine un facteur crucial car la densité de la faune dans certains secteurs est déjà voisine d'un seuil critique au-dessous duquel il devient très difficile de la reconstituer.

Bien sûr le changement de statut de cette Réserve sera la source de quelques difficultés, principalement

une nouvelle délimitation dans les zones où les cultures ont très largement empiété sur la Réserve et une expropriation des cacaoyères situées le plus loin des villages parfois à 15 km à l'intérieur de la Réserve. Mais ces considérations ne sauraient remettre en cause l'intérêt d'un tel Parc National.

La Réserve de faune de Douala-Edea.

L'idée de créer une Réserve de faune comprenant de la mangrove et de la forêt dense humide sempervirente de la plaine littorale réunissant un certain nombre de biotopes particuliers était excellente.

Remarquablement défendue par l'insularité constituée par ses limites naturelles, elle a su, tant bien que mal, préserver jusqu'ici une faune remarquable dont l'éléphant, l'hippopotame, le chevreton aquatique, le lamantin et de nombreuses espèces de primates.

Mais une fois de plus se pose le problème de savoir si la faune et l'homme peuvent co-habiter. En effet, l'explosion démographique des populations (Malimba, Bakoko) et la demande accrue de poisson frais ou séché sur les marchés de Douala et

d'Edea ont provoqué, d'une part, l'arrivée de pêcheurs nigériens sur tout le littoral et, d'autre part, l'installation de nouveaux villages tant sur les rives et les îles de la Sanaga que sur le pourtour et à l'intérieur de la Réserve. Il est aisé de comprendre que les pirogues équipées de moteurs puissants ont toute facilité de ramener de la viande de chasse fraîche ou boucanée plus prisée encore que le poisson. En février 1976 par exemple, à l'embouchure de la Sanaga, un lamantin a été vendu par un pêcheur Malimba à un piroguier commerçant qui s'est empressé de le transporter à Douala. Dans la même semaine un hippopotame était tué pour nourrir un village.

Et pourtant la transformation de la Réserve de faune en un Parc National serait une réalisation d'autant plus merveilleuse qu'aucune route n'est à créer, la quasi-totalité de la Réserve pouvant être

visitée en toute saison en pirogue ou embarcation à moteur. Un tel Parc permettrait d'associer à la vision de la faune terrestre, des promenades fort agréables sur la Sanaga et les rivières de la Mangrove et — pourquoi pas ? — des safaris-pêche pour les amateurs. L'embouchure de la Sanaga est l'une des plus belles zones ichtyologiques du Cameroun par la variété et les dimensions des espèces aquatiques. Encore faudra-t-il veiller à ce propos à l'épuration effective des effluents en provenance du complexe papetier (Cellulocam) dont l'implantation est prévue à Edea.

Une étude plus détaillée doit être effectuée par l'Administration des Eaux, Forêts et Chasses concernant essentiellement le problème des expropriations et des déplacements de villages, la surveillance à mettre en place et la construction des campements.

Problèmes communs aux réserves de faune de forêt

C'est une banalité de dire que les carences en protéines font que les populations de la zone forestière sont des chasseurs nés autant par nécessité que par goût.

Mais si jusqu'à ces dernières années la pression de la chasse était telle qu'elle ne mettait pas en cause le capital cynégétique, il n'en est plus de même à l'heure actuelle.

En effet, la faune est gravement menacée pour les raisons suivantes :

— la population a doublé en moyenne depuis une quinzaine d'années, provoquant une demande accrue en viande de chasse,

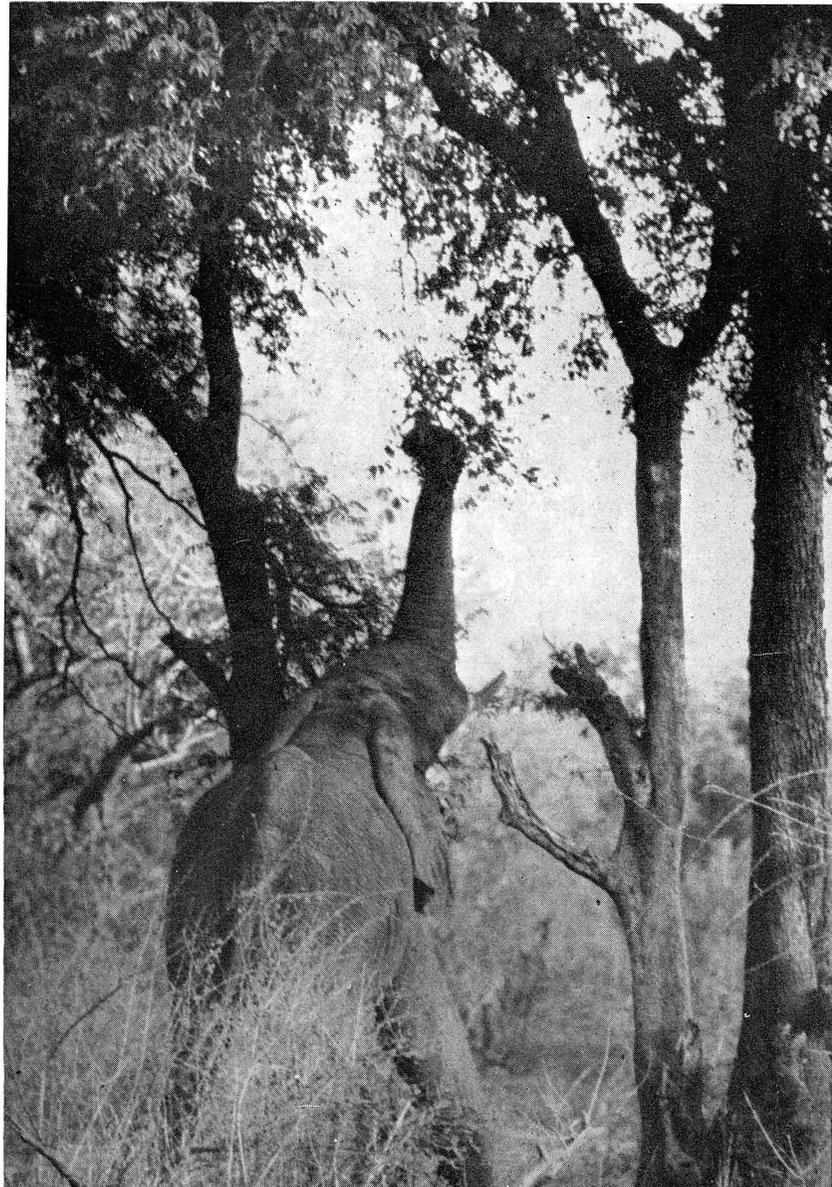
— les moyens modernes de chasse ont remplacé les moyens traditionnels. Le nombre des fusils de chasse a considérablement augmenté (on en compte 50 pour les 50 km de pistes délimitant la zone ouest de la Réserve du Dja) et les câbles d'acier, cause essentielle de la destruction des céphalophes et autres petits mammifères sont devenus monnaie courante,

— l'absence ou l'insuffisance de surveillance et de police de la chasse, certains agents disponibles ne pouvant être affectés dans les réserves pour des raisons administratives et financières (cf. tableau 2, nombre de gardes affectés aux réserves),

— l'augmentation réelle du nombre des chasseurs et des catégories de chasseurs.

On peut distinguer quatre catégories de chasseurs :

1) Les pygmées utilisant encore leurs méthodes de chasse traditionnelles : ils sont peu



*Un solitaire prélevant des rameaux d'Acacia albida
(Parc National de Waza).*

Photo Depierre.

nombreux et leurs activités ont peu d'impact sur l'écosystème forêt dont ils ne constituent que les prédateurs du sommet de la pyramide écologique. Il a même été prouvé en Afrique de l'Est que certaines populations, les éléphants entre autres, sont au maximum de leur vitalité lorsqu'ils sont soumis à une légère pression cynégétique. Un statut spécial pourrait leur être accordé.

2) Les villageois qui par tout moyen chassent dans le seul but de compléter le menu familial : s'il n'existe pas de village à l'intérieur de la Réserve, la braconnage ne sévit que sur ses limites mais déjà sont éliminées les espèces de singes dont la réaction consiste à grimper au faite des arbres plutôt que de fuir, exemple : Colobe guereza, Mandril, Cercocèbe agile ; le problème ne devient grave que si la Réserve ne constitue pas un bloc de surface importante.

3) Les chasseurs d'éléphants dont certains pygmées, véritables professionnels, salariés de titulaires de permis sportifs de grande chasse ou tout simplement de détenteurs de gros calibres qui traquent ces pachydermes dans leurs derniers retranchements. Ils seront la cause prochaine de la disparition de l'éléphant si la police de la chasse n'est pas renforcée.

4) Des groupes de chasseurs souvent allochtones qui s'installent temporairement dans les zones encore vives en gibier et tuent tout ce qu'ils peuvent (sans distinction de l'espèce ni du sexe) pour faire boucaner la viande et la vendre sur les marchés les plus proches. Ce genre de chasse est un véritable fléau car ces chasseurs utilisent tous les moyens — pièges, calibre 12, chasse à la lampe de nuit — et s'en prennent aux gros animaux (éléphants, buffles et gorilles) dès qu'ils possèdent de gros calibres. Et leur mobilité rend vulnérables les secteurs les plus éloignés.

En fait, bien des problèmes sont liés, mais il est rationnel de tenir compte des considérations suivantes :

1) Pour de multiples raisons (touristique, scientifique, pédagogique, culturelle, morale) il faut conserver la nature.

2) La protection de la faune est indissociable de celle de la forêt. A ce sujet, il convient de mentionner que les forêts tropicales sont défrichées avec une telle rapidité que certaines estimations prévoient leur destruction complète avant 20 ans. (Cf. article de P. RICHARDS « L'agonie des grandes forêts tropicales ».) En protégeant la faune on protège la forêt.

3) La surveillance des Réserves de faune et la création de Parcs Nationaux en privant les populations des zones de chasse correspondantes ne fera qu'avancer de quelques années une situation de toute façon imminente.

En forêt la pression cynégétique actuelle est telle que le vide cynégétique sera total dans quelques années (il l'est déjà dans quelques secteurs).

Cela résulte d'un état d'esprit (pour les populations il y a toujours du gibier « plus loin là-bas... ») et d'une méconnaissance profonde des possibilités d'accroissement du capital cynégétique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau du bas de page concernant quelques espèces pour en être convaincu.

Tôt ou tard, il va falloir comprendre que la source des protéines provenant de la viande de chasse reste limitée, qu'il existe ou non des Réserves de faune, et qu'il faut trouver des protéines de remplacement. Un rôle important à ce titre est dévolu aux ingénieurs agronomes concernant le développement du petit élevage en zone forestière.

Bien sûr aussi se pose le problème de la rentabilité d'un Parc National en forêt. La vision y est difficile, le climat pas toujours agréable, les insectes nombreux. Il faut songer à un tourisme sportif comprenant essentiellement des jeunes n'ayant pas peur de suivre des pygmées dans leurs longues randonnées. Mais que de choses nouvelles et spectaculaires pour celui qui sait découvrir... Il convient de trouver des solutions originales pour mettre en valeur chaque curiosité de la Réserve et faire admirer le plus grand nombre d'animaux possible.

POSSIBILITÉS D'ACCROISSEMENT DU POTENTIEL CYNÉGÉTIQUE

Espèce	Age de reproduction	Intervalle entre 2 mises bas	Nombre de petits par portée
Eléphant	15 ans	6 ans	1
Buffle	4	2	1
Situtunga.....	3	1	1
Chimpanzé	10	4	1
Talapoin	4 à 5	1	1

ÉTUDE SPÉCIFIQUE DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE DE SAVANE

Quatre Parcs Nationaux et une Réserve de faune méritent une attention particulière.

La Réserve de faune du Faro.

Cette Réserve, totalement inhabitée, fort bien délimitée par des cours d'eau (Mayo Oulti et Deo, Mayo Lifé et Faro) et une piste constitue un bloc facile à défendre. La diversité de ses biotopes, son relief (nombre de hosphères avoisinent les 1.000 m), la variété de ses mammifères constituent autant d'atouts. Et puis il y a le Faro dont la clarté des eaux et un débit supérieur à celui de la Bénoué à la même époque constitue un pôle d'attraction pour la faune comme pour le touriste. Il est vraisemblablement d'ailleurs la cause d'une certaine fraîcheur ressentie dans la deuxième moitié de la nuit ce qui permet de se passer facilement de climatisation en saison chaude.

Le parcours à pied de la partie Est de la Réserve à partir du camp des hippopotames nous a permis de constater la présence d'une faune variée et relativement dense malgré le braconnage certain qui y sévit (puisque nous avons découvert à l'intérieur les restes d'un campement de braconniers, nigériens selon les dires de nos guides).

Il est dommage de constater qu'un tel potentiel sauvage ne connaisse pas une rentabilité meilleure.

Bien sûr le manque de surveillance (5 gardes-chasses pour 330.000 ha) fait que l'accroissement du capital faunique, voire une partie de ce capital, est prélevé par les braconniers.

Bien sûr aussi l'absence de pistes à l'intérieur de la Réserve fait que celle-ci semble ne pouvoir être érigée en un Parc National rapidement, d'aucuns estimant nécessaire la construction d'un pont de 350.000.000 F CFA pour franchir le Faro.

En fait un minimum d'infrastructure permettrait cette transformation :

1) Un radier suffit pour franchir le Faro puisque le tourisme ne peut avoir lieu en saison des pluies. Preuve nous en est donnée par des radiers existant encore dans la région et construits du temps de la présence allemande !

2) 300 km de pistes peuvent être ouverts à moindre frais à l'aide d'une seule niveleuse en un minimum de temps. Il conviendra d'y adjoindre quelques ouvrages légers aux points de passage obligés de certains mayo.

3) Pour lancer le Parc, un campement comprenant une dizaine de boukarous et un restaurant est à construire au camp des hippopotames.

Une telle infrastructure et une surveillance renforcée par quelques gardes supplémentaires

permettraient de transformer cette Réserve en l'un des plus beaux Parcs Nationaux du Cameroun.

Autour de ce Parc, il conviendrait alors de créer les zones de chasse correspondantes, sources du tourisme cynégétique, d'une part, et zones tampon entre le Parc lui-même et les zones agricoles.

Parcs nationaux de la Bénoué et de la Bouba Ndjida.

Compte tenu du nombre des gardes affectés à la surveillance de ces Parcs (8 à la Bénoué et 10 à la Bouba Ndjida), il est réconfortant de constater une densité appréciable de gibier.

L'émerveillement toujours renouvelé de la vision de la grande faune dans son milieu est encore renforcé par le cheminement sur les pistes dont le tracé n'est jamais monotone et permet de découvrir le relief au milieu de formations végétales différentes avec des notes pittoresques telles que les passages des mayo.

Pendant toute la saison touristique, il est facile d'apercevoir de nombreux troupeaux d'antilopes (bubales, cobs Defassa, cobs de Buffon, ourebis), des phacochères, des singes, des céphalophes de Grimm, des hippopotames dans la Bénoué et avec tant soit peu de chances, quelques-uns des animaux suivants : éléphants, girafes, buffles, élans de Derby, damalisques, lions, voire servals, caracals et panthères.

Dans chaque parc, on a l'impression d'une faune relativement dense et équilibrée, bien qu'inégalement répartie.

Si cette répartition inégale est logique lorsqu'elle est due à la variabilité du biotope (proximité des points d'eau, feu tardif, qualité du pâturage), il n'en est pas de même lorsqu'elle a une cause anthropogène. Il nous a semblé que la rareté de la faune le long de la route Ngaoundéré-Garoua, lorsque celle-ci borde le Parc, et sur la piste reliant le camp du Buffle Noir à Gidjiba, était quelque peu suspecte.

Ceci nous amène à parler des limites de ces Parcs Nationaux.

Il est certain que les meilleures limites d'une Réserve sont les limites naturelles (rivière, crêtes) ou artificielles (pistes) faciles à reconnaître sur le terrain. C'est sans doute en obéissant à cette considération qu'on a fait de la Bénoué la limite Est du Parc National. Or ce choix présente un grave inconvénient : en fin de saison sèche les animaux migrent vers cette rivière qui constitue le dernier point d'eau et nombre d'entre eux se font tuer par les chasseurs... ou les braconniers sur la rive droite.

Il aurait été préférable à notre avis d'axer la Réserve sur la rivière qui en est l'artère essentielle.



Photo Depierre.

Splendide waterbuck intrigué par le photographe.

On pourrait aisément corriger cette erreur sans inconvénients majeurs à notre connaissance en adoptant pour limite Est la piste allant du Buffle Noir à Bandjokri, Taboun, Douffing, le col du Hosséré, Tcholliré, le lit supérieur du Mayo Lakou, puis la piste de Ouafango à Boukma. Cette solution doit permettre d'éviter en particulier tout déplacement de population.

Il en va tout autrement du **Parc de la Bouba Ndjida**. Son périmètre est trop souvent déterminé par des lignes idéales, ce qui est contraire au principe énoncé plus haut. D'où des limites incertaines que les garde-chasses eux-mêmes connaissent mal et que les chasseurs par conséquent peuvent et parfois veulent ignorer. On voit tout de suite le contentieux juridique inextricable qu'implique cette incertitude avec la poussée démographique et l'extension des cultures.

Comment un tribunal ne pourrait-il accorder le bénéfice du doute au délinquant ? Et la faune en ferait inévitablement les frais.

Il s'avère nécessaire qu'une étude topographique ait lieu, aboutissant aux modifications des limites Est et Nord-Ouest de ce Parc.

LES CAMPEMENTS.

Les campements principaux, ceux du Buffle Noir (Bénoyé) et du Mayo Lidi (Bouba Ndjida), sont bien situés et les boukarous correctement équipés.

Le Parc National de la Bénoué possède un atout essentiel en la rivière qui lui a donné son nom, dont les eaux limpides sont propices à la baignade en toute saison et qui est fort appréciée des pêcheurs de capitaine et de binga. Il serait souhaitable de construire une piscine au campement de la Bouba Ndjida car en saison chaude il n'est guère agréable de se baigner dans les mares stagnantes du Mayo Lidi. Or, c'est en cette saison que les touristes recherchent ce divertissement et ce délasserment.

Les gérants des deux campements devraient également pouvoir disposer d'une chambre froide pour y conserver le gibier légalement abattu dans les zones cynégétiques.

Il faut enfin que les liaisons radio existantes fonctionnent parfaitement. Un malade ou un blessé grave doit pouvoir être évacué rapidement. Ce problème est lié à la création de petits aérodromes à proximité de chaque campement principal.



Photo Depierre.

Grande outarde arabe raversant une piste du Parc National de la Bouba Ndjida.

Parc national de Waza.

C'est le plus connu des Parcs Nationaux du Cameroun, et celui dont la réputation a déjà franchi les frontières.

Et il faut bien reconnaître que c'est là que se rencontre la plus forte densité d'animaux sauvages et que c'est bien là également que l'on peut assister, surtout en saison chaude, aux plus fortes concentrations (plusieurs milliers de cobs de buffon ou de damalisques à la fois).

C'est aussi un Parc où le touriste est sûr de pouvoir admirer des éléphants, des girafes et le seul à posséder des autruches.

Mais il est facile d'en souligner quelques inconvénients essentiels qui font qu'un touriste venu une fois n'est pas forcément tenté d'y retourner, contrairement à ce qui a lieu pour les Parcs de la Bénoué et de la Bouba Ndjida.

1) L'absence totale de relief au sein du Parc qui rend les pistes particulièrement monotones.

2) L'homogénéité des formations végétales : les yaérés (plaines herbeuses inondées par la crue du Logone pendant la majeure partie de l'année) identiques à eux-mêmes sur la totalité de leur

superficie et la zone forestière ne comprenant qu'une savane à acacias plus ou moins arborée où seul le pourtour des mares constitue un biotope différent.

3) L'absence de certains mammifères très spectaculaires et très recherchés par le touriste (hippopotame, buffle, élan de derby).

4) L'impossibilité d'admirer les rassemblements d'antilopes pendant une période variant entre quinze jours et un mois lorsque celles-ci ont migré dans les yaérés et que les pistes n'ont pas encore été ouvertes dans cette zone, la date de cette coupure dans la vision étant, de plus, difficile à prévoir car fonction de la dernière saison des pluies.

5) La densité vraisemblablement trop forte de certaines espèces (éléphants en particulier) qui entraîne un piétinement, un surpâturage et, par le saccage de nombreux acacias, provoque une diminution de la strate arborée.

6) La situation du campement où le fonctionnel hélas n'allie pas le pittoresque : le restaurant est trop éloigné de certains boukarous, et surtout en saison chaude la chaleur accumulée par le rocher et restituée par celui-ci dès la tombée de la nuit rend les soirées peu attrayantes.



Lion en alerte (Parc National de Waza).

Photo Depierre.

Parc national de la Kalamaloue.

C'est le dernier né des Parcs Nationaux du Cameroun (1972). Il abrite de nombreuses antilopes dont le cob de Buffon, le waterbuck, le cob des

roseaux, le damalisque et surtout le guib harnaché qui, il y a une vingtaine d'années, vivait sur la quasi-totalité du territoire national, mais que le braconnage a fait disparaître de la zone forestière. Parfois un troupeau d'éléphants venant de Waza ou du Tchad traverse le parc.

La proximité des villes de Ndjamená et de Kousséri représente son principal atout.

Malheureusement situé sur la frontière Tchadienne, ce petit parc est trop accessible aux braconniers de toutes catégories qui traversent le Logone en pirogue de jour et de nuit. De plus la principale route de sortie du Tchad traverse le parc en son milieu et malgré la présence de 6 gardes et de plaques de limitation de vitesse les animaux se font écraser par les véhicules.

Cette situation est d'autant plus grave qu'il ne semble pas y avoir possibilité d'extension de ce parc du fait de la pres-

sion démographique environnante.

A notre avis seul un contrôle efficace le long du Logone et sur la route, la mise en place de break-speed, permettront la sauvegarde de ce Parc National.

Problèmes communs aux parcs nationaux et réserves de savane

Il faut reconnaître que grâce à une police de la chasse mise en place depuis de nombreuses années (1) et à la mise en place d'une infrastructure touristique, le tourisme est devenu une réalité dans le Nord Cameroun.

Cependant il est encore bien des problèmes non résolus :

1) Il importe de concurrencer le tourisme d'Afrique de l'Est qui malgré une distance supérieure draine les touristes européens. Pour ce faire, il est nécessaire de pratiquer des tarifs aériens (charters ou autres) raisonnables et de faire une publicité originale dans les grandes agglomérations européennes.

2) Parallèlement, il est urgent de développer l'infrastructure touristique. La capacité hôtelière est insuffisante : il faut construire d'autres campe-

ments et améliorer ceux qui existent. Les pistes sont bonnes dans l'ensemble. Mais si l'on fait des comparaisons, quelle différence proportionnellement à la superficie: 1.600 km à Waza, 400 km à la Boubá Ndjida, 260 km à la Bénoué, rien au Faro ! De plus quelques unes d'entre elles présentent le grave inconvénient de se terminer en cul de sac, grave désagrément pour le touriste qui n'aime pas revenir sur ses pas, persuadé qu'il reverra les mêmes animaux. La signalisation doit être améliorée aussi, et il conviendrait d'éviter que des routes à grande circulation ne traversent les Réserves (Bénoué par exemple).

3) Il convient de mettre sur pied une politique des feux de brousse et la faire appliquer. A l'heure actuelle, les gardes chasses mettent le feu à la savane au gré de leur humeur et en toute saison. Or nul n'ignore que les feux tardifs sont à proscrire et que certains secteurs aux sols trop squelettiques devraient être totalement protégés si l'on veut assurer la pérennité de l'écosystème parc.

4) S'il existe une surveillance certaine de la chasse, elle doit être renforcée. Le nombre de

(1) Il convient ici de rendre hommage à M. FLIZOT, Inspecteur des Chasses et Délégué Régional au Tourisme qui a consacré une partie de sa carrière à la gestion de ces Parcs et Réserves.

gardes est encore trop faible. D'autant qu'une telle mesure permettrait de créer des zones cynégétiques nouvelles et d'intensifier la chasse dans ces secteurs.

Ces zones cynégétiques ont déjà fait leurs preuves en qualité de zones tampon et constituent une réussite technique. Elles doivent donc entourer complètement chaque Parc.

Or les statistiques établies prouvent que les taxes afférentes aux animaux abattus dans ces

zones sont hors de proportion avec l'accroissement supposé de chaque espèce, exemple : 160 cobs de buffon dont les taxes d'abattage ont été régulièrement acquittées ces dernières années, contre un accroissement minimum annuel de plusieurs milliers de têtes de cet animal.

Bien surveillées et correctement gérées, ces zones cynégétiques doivent rapporter plusieurs centaines de millions de F CFA chaque année.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En premier lieu notre enquête, sur le terrain, fait ressortir que, quelle que soit la Réserve dont il est question, des difficultés subsistent en ce qui concerne l'application des textes fort bien faits dans l'ensemble ayant trait à la protection de la faune.

A notre avis, ces difficultés peuvent être résolues de la façon suivante :

1) Revaloriser la fonction de garde-chasse : le garde-chasse dont la tâche est pourtant difficile et ingrate est déconsidéré moralement et financièrement. Il importe que sa carrière soit reconsidérée avec tous les avantages correspondants (solde

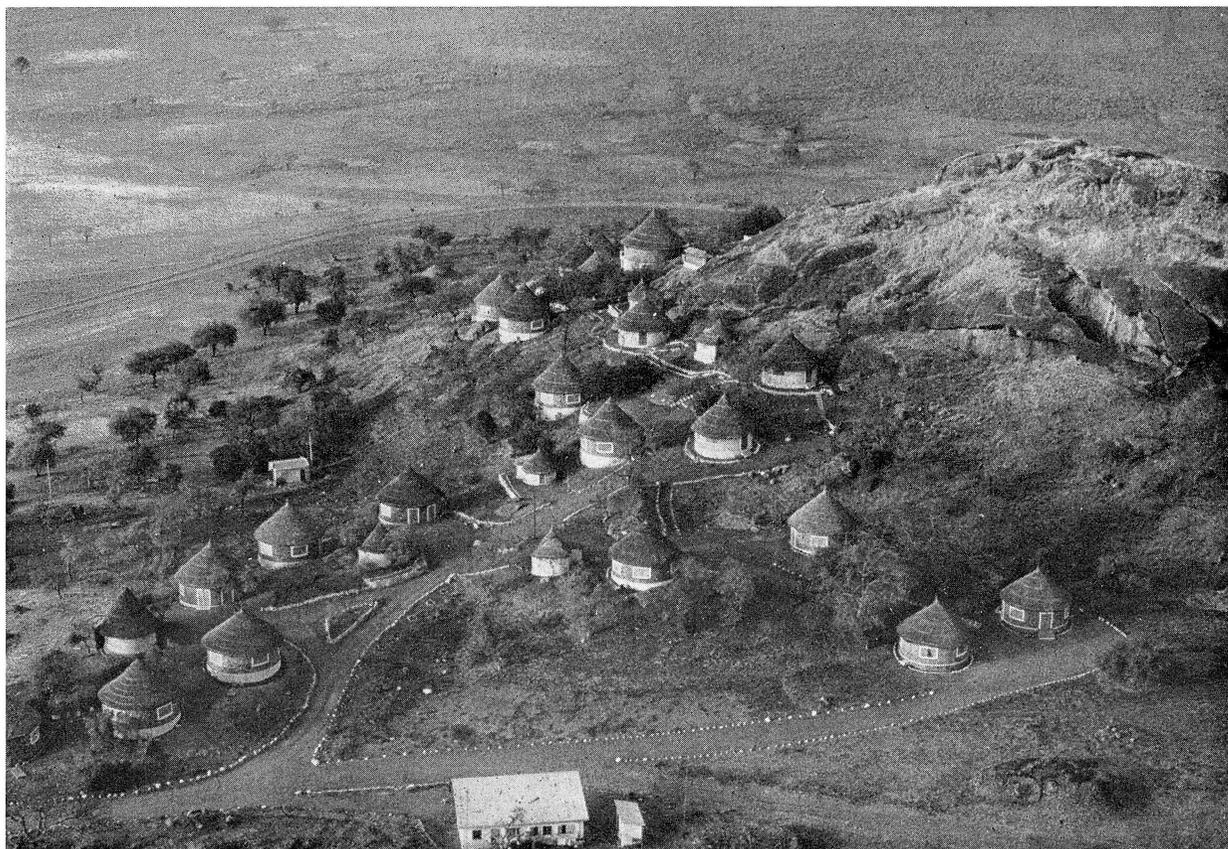
largement augmentée, plusieurs tenues par an, moyen de déplacement...).

2) Intensifier les contrôles en matière de circulation d'armes (permis de port d'armes, permis de chasse) et réexamen des textes en la matière. C'est ainsi qu'il nous semble illogique de délivrer des autorisations d'achat de cartouches aux personnes non titulaires de permis de chasse en cours de validité et d'accorder 200 cartouches de gros calibre par permis de grande chasse (1).

(1) En Ouganda 30 cartouches seulement sont délivrées par arme de grande chasse.

Le pittoresque campement de Waza vu d'avion.

Photo Depierre.



3) Faire comprendre à tous que la police de la chasse n'est pas l'apanage du service des chasses. Toutes les forces de l'ordre doivent se sentir concernées par ce travail au service de la nation.

De plus, l'étude spécifique de chaque cas prouve qu'une large disparité existe entre la zone des savanes et la région forestière.

— Au Nord Cameroun, la partie est d'ores et déjà gagnée. Les habitudes sont prises. La protection des Parcs Nationaux et des Réserves de faune est admise, et l'économie touristique constitue un appoint de plus en plus apprécié dans le développement économique régional.

Aucun danger n'est donc à craindre pour les Réserves de savane. Un renforcement de la surveillance, des équipements touristiques supplémentaires, quelques mesures particulières, telles la transformation de la Réserve du Faro en Parc National, la création et l'équipement des zones cynégétiques partout où faire se peut, et le Nord Cameroun connaîtra un afflux touristique croissant et peut-être explosif.

— Par contre il reste beaucoup à faire en région forestière :

a) Il convient de définir une politique en la matière : faire appliquer la procédure de déclassement s'il y a lieu et renforcer considérablement la surveillance de la faune dans les Réserves que l'on prétend maintenir. Cela suppose de restructurer le Service des Eaux Forêts et Chasses, lui accorder une grande autonomie, lui fournir les moyens de mettre en œuvre la politique qu'il préconise.

b) Faire procéder aux études nécessaires à la transformation des Réserves en Parcs Nationaux et trouver les moyens de financement correspondants (1).

c) Parallèlement à la répression doivent être menées des actions d'information et de vulgarisation à tous les niveaux (scolaire, populations rurales et citadine, autorités administratives et politiques) à l'aide de tout moyen disponible en particulier la radio. Il est souhaitable de faire comprendre que la protection de la faune n'est pas une fin en soi, mais une nécessité indispensable à un développement économique par la voie du tourisme.

Et maintenant une observation que nous formulons avec franchise, mais sans porter aucune accusation, ni viser personne.

Il s'agit seulement d'un principe : il n'est pas souhaitable que la police de la chasse dans les Parcs

Nationaux et la gestion des campements relèvent du même département.

En ce domaine, comme en d'autres, on ne peut être juge et partie. Si nous pensons qu'il convient que les menus des campements affichent du gibier — ce qui fait plaisir aux touristes amateurs de nouveauté même gastronomique — il est bon aussi que la fourniture de la viande de chasse soit strictement contrôlée par les responsables de la police de la chasse.

De la concertation et de l'opposition même en certains cas des deux départements (Tourisme et Administration des Eaux Forêts et Chasses) naît un équilibre qui sert les intérêts de l'un et l'autre.

Déjà des projets d'extension et de création de Réserves nouvelles sont sur le papier, projets que nous jugeons tous dignes d'intérêt.

Il s'agit de l'extension de Waza jusqu'à un bras du Logone (15.000 ha), solution élégante permettant de pallier le manque d'eau de ce Parc en année de sécheresse, de la création de la Réserve du Pangar-Djerem (Nord de Bertoua — entre les rivières du même nom — 300.000 ha), de la création de la Réserve de la Vina (affluent du Logone — Est de Ngaoundéré — 260.000 ha) et de celle du Lac Lobeke (extrême Sud-Est du Cameroun — 40.000 ha).

La superficie supplémentaire mise en Réserve serait de 615.000 ha. Ces projets devenant réalité, 5 % du territoire national seraient consacrés à la protection de la faune, et le Cameroun viendrait au premier rang des pays d'Afrique francophone et occuperait une place privilégiée sur la scène mondiale à ce titre.

Encore faut-il que le cri d'alarme concernant la protection des Réserves de la zone forestière soit entendu. La faune du Sud-Cameroun est en danger et l'urgence d'un choix s'impose. Quelques années perdues risquent de peser lourd dans la balance.

Telle est cette étude qui ne prétend pas être exhaustive mais cherche à poser le problème et à en cerner l'essentiel.

Nous souhaitons qu'elle puisse contribuer à l'essor du tourisme au Cameroun. Car le tourisme est une chance de ce pays. On l'a déjà compris en haut-lieu et des efforts substantiels ont été faits. Ces efforts il faut non seulement les maintenir mais encore les accroître. Car le tourisme est un phénomène moderne irréversible. De plus en plus dans le monde et particulièrement dans les pays industrialisés on a besoin de dépaysement, d'évasion, besoin aussi de retourner aux sources et de retrouver la nature.

Que le Cameroun soit prêt à accueillir ce flot de touristes de demain et ce sera pour lui, avec le bénéfice des contacts humains, une source importante de richesse et de progrès.

(1) Il s'agit là du problème le plus facile à résoudre parce que les investissements à entreprendre ne sont pas considérables et que cette question intéresse nombre d'aides bilatérales et d'organismes internationaux P. N. U. D., U. I. C. N., W. W. F.).

3. — PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE DU CAMEROUN
SPECTRE LOCAL DES PRINCIPAUX MAMMIFÈRES

Ordres Espèces	Kala	Mozogo	Waza	Bouba	Bénué	Faro	Kimbi	Mbi	Douala	Dja	Campo
Proboscidiens											
Eléphant			+	+	+	+			+	+	+
Perissodactyles											
Rhinocéros				+	+	+					
Artiodactyles											
Girafe	+		+	+	+						
Hippopotame	+					+			+		
Buffle				+	+	+	+			+	+
Elan de Derby				+	+	+	+				
Antilope cheval			+	+	+	+					
Cob Defassa	+		+	+	+	+	+				
Cob de Buffon	+	+	+	+	+	+	+				
Bubale			+	+	+	+					
Damalisque	+		+	+	+	+					
Redunca	+		+	+	+	+					
Gazelle rufifrons	+	+	+								
Ourebi				+	+	+					
Céphalophe à flancs oux ..				+	+	+	+				
Céphalophe de Grimm	+		+	+	+	+	+				
Phacochère	+	+	+	+	+	+	+				
Guib harnaché	+		+	+	+	+	+				
Bongo								+		+	+
Situtunga							+	+	+	+	+
Céphalophe bleu								+	+	+	+
Céphalophe à dos jaune ...										+	+
Céphalophe à ventre blanc ..										+	+
Céphalophe à bande dorsale noire										+	+
Céphalophe de Peters										+	+
Céphalophe noir										+	P
Céphalophe à front noir ...										+	+
Antilope de Bates										+	+
Potamochère										+	+
Hylochère										P	
Carnivores											
Lion			+	+	+	+					
Panthère			+	+	+	+				+	
Guépard			+	+	+	+					
Serval	+		+	+	+	+					
Caracal			+	+	+	+					
Lycaon			+	+	+	+					
Chacal	+		+	+	+	+					
Hyène rayée	P		+	+	+	+					
Hyène tachetée	+		+	+	+	+			+	+	+
Civette	+	+	+	+	+	+	+		+	+	+
Simiens											
Cynocéphale	+	+	+	+	+	+					
Patas	+		+	+	+	+	+				
Singe vert	+	+	+	+	+	+	+				
Gorille									+	+	+
Chimpanzé									+	+	+
Mandrill									+	+	+
Cercocèbe agile									+	+	+
Cercocèbe à collier blanc ..									+	+	+
Cercocèbe à joues grises ...									+	+	+
Hocheur							+		+	+	+
Cercopithèque de Brazza ..									+	+	+
Mone									+	+	+
Colobe noir									+	+	P
Colobe guereza				+	+	+			+	+	+
Colobe bai									+	+	+
Moustac									+	+	+
Talapoïn									+	+	+
Pholidotes											
Pangolin géant							+			+	+
Pangolin à longue queue ...									+	+	+
Pangolin à écailles tricuspi- des									+	+	+

+ = présent.
P = probable mais non rencontré.

PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE FAUNE DU CAMEROUN
SPECTRE LOCAL DES PRINCIPAUX MAMMIFÈRES (suite)

Ordres Espèces	Kala	Mozogo	Waza	Bouba	Bénoué	Faro	Kimbi	Mbi	Douala	Dja	Campo
Tubulidentes											
Oryctérope	+		+	+	+	+				+	
Hydracoides											
Daman des rochers			+	+	+	+			+	+	+
Daman des arbres											
Rongeurs											
Porc-épic	+		+	+	+	+	+				
Lièvre	+	+	+	+	+	+					
Atherure									+	+	+
Siréniens											
Lamantin									+		

+ = présent.
P = probable mais non rencontré.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEMANDE (T.) (1976). — Ecole de Faune de Garoua. Récolte de gibier et recettes monétaires de la chasse sportive au Nord-Cameroun.
- BALINGA (Victor) (1972-75). — « Wildlife Management in Cameroun », Unpublished Manuscript.
- DORST (1972). — Guide des grands mammifères d'Afrique. Delachaux, Niestlé Neufchatel.
- GARTLAN (J. S.) (1975). — Primate Ecology Unit Field Project Douala Edea Réserve. Unpublished Manuscript.
- JEANNIN (1936). — Les Mammifères Sauvages du Cameroun. Paul Chevalier, Paris.
- LETOUZEY (R.) (1968). — Etude Phytogéographique du Cameroun. Paul Chevalier, Paris.
- RICHARDS (P. W.) (1975). — L'agonie des grandes forêts tropicales. Rapport M. A. B.
- ROWEL (T.) (1975). — Rapport sur la Réserve de Faune du Dja. Unpublished Manuscript.